



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 12 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire concernant la mise en valeur du monument national « Gëlle Fra » et les aménagements urbains prévus à la Place de la Constitution à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**.

Un article de presse du 5 janvier 2022 note que le projet de réaménagement de la Place de la Constitution « *continue de prendre un retard considérable* ».

En réponse à ma question parlementaire n°552 du 22 mars 2019 concernant la revalorisation de la Place de la Constitution à Luxembourg-ville, Monsieur le Ministre avait répondu que « *L'objet du concours [d'architecte] concerne le réaménagement de la place de la Constitution et de ses alentours, en vue d'intégrer cet ensemble dans le réseau des espaces publics de la Ville en assurant notamment une liaison qualitative avec l'hyper-centre par le boulevard Roosevelt (notamment via la rue Chimay, respectivement via la rue de l'ancien Athénée) d'une part, et à la vallée de la Pétrusse d'autre part.* » Plus récemment, le réaménagement de la place de la Constitution faisait partie de la liste 2021 des grands projets d'infrastructures de l'État pour lesquels la Chambre des Député-e-s a donné son accord lors du débat d'orientation du 30 novembre 2021. Le rapport ayant servi de base à ce débat mentionnait notamment que : « *Le projet prévoit le réaménagement de la Place de la Constitution, appartenant au Domaine public de l'État, comme place publique réservée aux piétons et à la mobilité douce. Ce réaménagement (...) a fait l'objet d'un concours dont le résultat n'a pas encore été officialisé au moment de la présentation en commission.* »

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

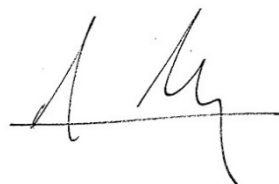
- 1) **Monsieur le Ministre peut-il fournir davantage d'informations sur l'avancement de ce projet de réaménagement ?**
- 2) **Combien de projets furent introduits pour le concours d'architectes et quelles sont les pistes proposées les plus innovantes ?**
- 3) **Parmi les objectifs du projet figurent notamment un aménagement de la place permettant à la fois la mise en valeur du monument, la**

promotion de l'échange social et une diversité d'activités et d'évènements. Quelles pistes sont privilégiées pour atteindre ces objectifs ?

- 4) Un autre objectif du projet étant de mieux relier la place à l'hyper-centre, quelles pistes sont privilégiées pour dépasser la séparation urbaine causée par le boulevard Roosevelt ?**

- 5) Est-il prévu d'améliorer le réseau cyclable à cet endroit, afin d'offrir aux cyclistes, le long de cet axe central vers le Pont Adolphe et vers le parc, la même qualité de piste existant actuellement jusqu'à la Cathédrale ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Benoy', written over a horizontal line.

François BENOY
Député